

Conseillers en exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

OBJET :Création des fonctions
de conseillers
municipaux délégués

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2026-13**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Didier MEHL

Présents : MM. Didier MEHL, Jean-Lou PAILHES, Christophe MARIJON, Delphine PERROT, André DELEAGE, Bérangère RAMAUX, Jean de BAGLION, Serge VINARD, Klara HOZNEK, Sandra AUDIGIER MARSY, Emmanuel CHAILAN, Vincent FARGIER, Aurélie COMTE, Isabelle LAURENT ROUX, Karine LEFEBVRE, Sylvie DUBOIS, Patrick ROTGER, Sophie COLBEAU,**Excusés** : MM, Marie-Jeanne COSSE, Jérôme FONT, Charlotte ROUGIER, Christophe VIGNE, Marie FARGIER**Procurations** : MM Marie-Jeanne COSSE à Christophe MARIJON, Jérôme FONT à Jean-Lou PAILHES, Charlotte ROUGIER à Vincent FARGIER, Christophe VIGNE à Sylvie DUBOIS, Marie FARGIER à Patrick ROTGER**Absents non excusés** : MM.

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Aurélie COMTE** a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire indique au conseil municipal que l'article L 2122-18 du CGCT lui offre la possibilité de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à des conseillers municipaux. Certaines compétences n'ayant pu être rattachées aux délégations confiées aux adjoints, soit en raison de leur importance, soit compte tenu de leur spécificité, le Maire propose au conseil municipal de créer 8 postes de conseiller-ère municipal-e délégué-e, qui seront attachés à des adjoints, sur les délégations suivantes :

- Délégué-e à l'élaboration de PLUi et à la préservation des espaces naturels et agricoles, attaché-e à l'adjoint-e en charge de l'Urbanisme
- Délégué-e à la Médiathèque et à la Communication, attaché-e au Maire
- Délégué-e aux transitions écologique, énergétique, technologique, attaché-e à l'adjoint-e en charge des Bâtiments communaux
- Délégué-e aux Festivités, attaché-e à l'adjoint-e en charge des Festivités et animations communales
- Délégué-e à la Culture, attaché-e au Maire
- Délégué-e au Tourisme et au soutien des initiatives associatives, attaché-e à l'adjoint-e en charge des relations avec les Services Techniques Municipaux
- Délégué-e aux finances, attaché-e au Maire
- Délégué-e à la valorisation de l'histoire locale et à l'attractivité de la commune, attaché-e à l'adjoint-e en charge des Espaces publics au quotidien

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés **VALIDE** la création de ces 8 postes de conseiller-ère municipal-e délégué-e

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 17 avril 2026

Didier MEHL
Maire de Villeneuve de Berg



